

Réf: Dossier 175225

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAIMS ASSURANCES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 3334, Ilot 289

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 03/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAIMS ASSURANCES »

Objet : - AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 3334, Ilot 289

Dirigeant(s) M SOUMAHORO MEMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00491 du 17/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04070/GTCA/RC/2023 du 17/01/2023

